

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Revitalisation des tennis

Une convention a été signée avec le Tennis club de Nesles pour faire revivre nos tennis.

Journée portes ouvertes le 7 mai de 10h à 17h.

Inscriptions : 01 30 34 71 71 ou 06 11 60 29 40

Impôts locaux

Le Conseil municipal a décidé, pour 2011, de ne pas modifier les taux des trois taxes locales (TH, FB, FNB).

Les services fiscaux ont, par ailleurs, engagé une étude qui vise à rendre plus équitable la détermination des bases d'imposition de chaque propriété en se fondant sur des estimations objectives. Cette opération sera réalisée sur trois ans. Une large information en sera faite.

Devenir des ex-salaisons

Une étude sur le devenir du site va être engagée.

La Commune suivra activement cette étude et organisera une étroite concertation avec les Vallangoujardois, et au premier chef les voisins des ex-salaisons.

Les recettes communales ne seront pas affectées par la fermeture en 2010 des salaisons. En effet, la mutualisation des taxes professionnelles entre toutes les communes de la Communauté a mis à l'abri notre Commune en lui garantissant un reversement pérenne de 190 000 € par an, correspondant à ce qu'avaient versé les salaisons à la Commune en 2006.

BIODIVERSITÉ

La Communauté de communes entreprend une gestion différenciée des talus le long des routes. Il s'agit-là d'une véritable révolution destinée à faire revivre une biodiversité jusque-là régulièrement broyée par des fauches beaucoup trop agressives

La biodiversité se décline au quotidien et le Grenelle de l'environnement s'applique au fond de notre jardin. Mille espèces, visibles ou invisibles, dépendent, en fait, de notre libre arbitre. Le temps est venu de changer notre façon de voir la nature et de redonner, dans nos espaces publics ou privés, une place à la biodiversité ordinaire. Il s'agit tout simplement de laisser la nature revivre sur une partie du fond de son jardin, en n'y pratiquant qu'une « fauche tardive ».

Une étude des milieux humides est en cours. Certains propriétaires en bord de rivière, d'étang ou de marais seront sollicités par le cabinet d'études.

Un défibrillateur cardiaque à l'entrée de l'école

La Communauté de communes met à disposition du public un défibrillateur automatique externe (DAE) par commune.

Son emploi est très simple... même pour des non initiés ; voir les sites www.fedecardio.com et www.1vie3gestes.com

Si une personne tombe brutalement inconsciente :

1. Alerter les secours par le téléphone 15 ou 18
2. Entreprendre sans délai ni interruption un massage cardiaque externe à 100 par mn
3. Ne pas faire de bouche à bouche
4. Envoyer une personne chercher le défibrillateur
5. Placer le défibrillateur et suivre les instructions



Ordures ménagères : *une nouvelle organisation*

Devant l'augmentation des coûts, les prestations sont diminuées pour ne pas avoir à augmenter la taxe payée par chacun d'entre nous. La collecte sélective se fera seulement tous les 15 jours pour les emballages, les journaux, les magazines et le verre.

A compter du 6 juin 2011,

- La collecte des **ordures ménagères non triées** aura lieu toutes les semaines : le **jeudi**.

- La collecte des **emballages** (bacs jaunes) et des **journaux et magazines** (bacs bleus) aura lieu tous les 15 jours : le **vendredi en semaine paire**.

- La collecte du **verre** (bacs verts) aura lieu tous les 15 jours : le **vendredi en semaine impaire**.

Après une période d'évaluation, des bacs supplémentaires seront distribués aux familles qui en auraient besoin. Mais auparavant, il est demandé de compacter les emballages dans les bacs jaunes.

www.smirtomduvexin.net.

à compter du 6 juin 2011 CALENDRIER DES COLLECTES

Ordures ménagères non triées :
tous les jeudis (y compris fériés).

Emballages (bacs jaunes) et journaux-magazines (bacs bleus)

tous les 15 jours, les vendredis suivants (semaines paires) :

- 17 juin
- 1, 15, 29 juillet
- 12, 26 août
- 9, 23 septembre
- 7, 21 octobre
- 4, 18 novembre
- 2, 16, 30 décembre
- 13, 27 janvier 2012

Verre (bacs verts)

tous les 15 jours, les vendredis suivants (semaines impaires) :

- 10, 24 juin
- 8, 22 juillet
- 5, 19 août
- 2, 16, 30 septembre
- 14, 28 octobre
- 11, 25 novembre
- 9, 23 décembre
- 7, 20 janvier 2012

Toutes les collectes ont aussi lieu les jours fériés (ex : 11 novembre).

RAPPELS

ENCOMBRANTS : collecte mercredi 1er juin 2011 matin. Les objets doivent être sortis seulement la veille au soir.

DÉCHETTERIE : la déchetterie d'Osny (près du Centre Leclerc) est gratuite pour les particuliers de la Communauté de communes.

BENNES : gravats interdits.

SACS À ORDURES : le dépôt de sacs sur le trottoir est interdit. Des poubelles sont distribuées gratuitement.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

- Interdiction du brûlage de tous les détritiques, plastiques, pneus...
- Interdiction du brûlage des branchages et autres végétaux les samedis après-midi, dimanches et jours fériés ; ainsi que lorsque l'air est "lourd" ou par grand vent.

TRAVAUX BRUYANTS

- semaine : 8h30-19h30
- samedi : 9h-13h et 16h-19h
- dimanche et férié : 16h-19h

CONCERT EN L'ÉGLISE DE VALLANGOUJARD

Dimanche 19 juin 2011 à 16h30

TRIO KLEZELE

Julien Petit, saxophone
Yannick Lopes, accordéon
Rémy Yulzari, contrebasse

De Falla, Albéniz, Fauré,
Chopin et musique traditionnelle juive.

01.30.36.77.77

contact@festival-auvers.com

20€ - Tarif réduit : 10€ - Pass: 5€

ENFANCE / COMMUNAUTÉ

Lieux d'accueil enfants parents

01 34 42 69 29

Épiais-Rhus mercredi 9h30 -12h

Hérouville vendredi 9h30-11h30

Relais d'Assistantes Maternelles

Génicourt. 01 34 42 69 29.

Centres de loisirs

- Labbeville : Les P'tits Loups du Vexin 01 30 34 79 07

lesptitsloupsduvexin@orange.fr

- Nesles-la-Vallée : Les Mômes du Sausseron 06 79 98 02 71

- Ennery : AOJE 01 30 38 11 84
aoje.free.fr

TÉLÉPHONE 01 34 66 51 11

RÉPONDEUR 01 34 66 22 39

secretariat@vallangoujard.fr

www.vallangoujard.fr

www.valleedusausseron.fr

www.pnr-vexin-francais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 17 H 00 à 19 H 00

Mercredi 10 H 00 à 12 H 00

Vendredi 10 H 00 à 12 H 00

Samedi 10 H 00 à 12 H 00